



Offre d'emploi Coordonnateur ou coordonnatrice au développement culturel

La personne titulaire de ce poste voit à la planification et à la mise en œuvre d'une entente sectorielle en culture. Elle s'assure que les actions reflètent les objectifs fixés dans l'entente en respectant les budgets approuvés. Elle fait preuve de leadership positif et de rigueur en mobilisant les différent es intervenant es et en déployant les outils de planification et de vérification.

Relevant de la direction générale de Culture Mauricie, la personne titulaire du poste aura comme mandat, entre autres :

- La coordination de l'entente sectorielle / Planifier et réaliser la mise en place d'actions culturelles concertées avec l'ensemble des partenaires régionaux.
- La mobilisation des partenaires.
- Le suivi budgétaire et la reddition de compte.
- La veille / Recueillir des renseignements et des statistiques, analyser les enjeux culturels régionaux et présenter des pistes d'intervention.

Exigences

- ✓ Diplôme d'études universitaires dans un domaine pertinent.
- ✓ Cinq ans d'expérience pertinente.

Qualifications

- Expertise en gestion de projets
- Grand sens de l'organisation
- Autonomie et leadership
- Fort esprit d'équipe
- Fortes capacités relationnelles
- Maîtrise de la langue française

Vous avez les qualifications?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à :

direction@culturemauricie.ca

Date limite pour poser sa

candidature: 19 septembre 2024

Atouts

- ✓ Avoir une bonne connaissance des intervenants régionaux de la Mauricie et démontrer un intérêt marqué pour les arts et la culture.
- ✓ Avoir de l'expérience en organisation d'événements.

Entrée en fonction : dès que possible. Durée : contrat d'un an renouvelable. Temps plein : 35 heures par semaine.

Lieu de travail : Trois-Rivières / formule hybride. Salaire établi selon l'échelle salariale en vigueur.

DATE LIMITE pour poser sa candidature : 19 septembre 2024

